

Un atlas pour référencer les poissons d'un département



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Janvier 2016 - Mars 2017

BUDGET

28 803 €

PARTENAIRES

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil départemental de la Gironde, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, AFB, DDTM 33

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.peche33.com/docs/Atlas-Poissons-Gironde-full.pdf

DOMAINE D'ACTION

Inventaire, suivi, évaluation

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Département de la Gironde (33)

PILOTE

Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Gironde (FDAAPPMA 33)

10 ZA du Lapin

33750 BEYCHAC-ET-CAILLAU

05 56 92 59 48

contact@peche33.com

www.peche33.com

Jean MARTIN

Responsable technique

05 56 92 59 48

jean.martin@peche33.com

Les poissons sont reconnus comme étant des bio-indicateurs pertinents de la qualité des milieux aquatiques. C'est dans ce cadre que la Fédération départementale de pêche de la Gironde a inscrit « l'amélioration des connaissances des peuplements piscicoles du département » comme objectif prioritaire. La fédération a donc rassemblé toutes les données récoltées depuis 40 ans et mis en place un réseau de stations d'inventaires à partir de 2007. Cette quantité importante de données historiques et actuelles sur la répartition des espèces piscicoles des cours d'eau girondins lui a permis de réaliser un atlas des poissons de la Gironde.

Base de référence sur la connaissance des poissons du département, il permet de mesurer l'évolution spatio-temporelle de la biodiversité à l'échelle des bassins versants et constitue un outil de sensibilisation et de communication sur les poissons, accessible au grand public et aux gestionnaires. Suite à une présentation du contexte des inventaires et de leurs objectifs, se trouve la description des aspects réglementaires (espèces protégées et nuisibles, mode de capture autorisée, taille de l'individu, date d'ouverture à la pêche, etc.) accompagnée des différentes législations correspondantes.

L'atlas est composé de 46 fiches-espèces des poissons recensés dans les cours d'eau (hors Garonne et Dordogne), qui synthétisent les informations essentielles pour chacune d'elles : description du poisson, biologie de l'espèce (reproduction, mode de vie, régime alimentaire et écologie), techniques de pêche à la ligne connues. Des cartes présentent l'évolution de la répartition de chaque espèce sur le département et les densités des populations à l'échelle de la station pour chaque cours d'eau. Des fiches ont notamment été réalisées pour des espèces migratrices comme l'anguille, des poissons blancs (Chevaine, Goujon, Ablette, etc.), des carnassiers (Brochet, Sandre, etc.).

Cet atlas est un premier opus posant un état de référence qui continuera d'être alimenté, notamment par une nouvelle campagne d'inventaires lancée sur 5 ans, à partir de 2018.

RÉSULTATS OBTENUS

■ **Cet atlas est** un véritable document de synthèse sur la situation et le statut des poissons en Gironde car il a permis de :

- réaliser un état référence départemental sur la connaissance des poissons à un instant donné, qui n'avait pas été encore réalisé jusque-là,
- mesurer les changements survenus dans les cortèges d'espèces ou les densités de populations (pouvant témoigner d'une réduction de la qualité de l'eau ou de la dégradation d'habitats) et de suivre l'évolution de la biodiversité, grâce notamment aux données historiques dont dispose l'association, et à leurs réactualisations régulières.

■ **Cet atlas est** aussi un outil de sensibilisation et de communication sur les poissons qui est à la fois accessible au grand public comme aux gestionnaires. Il a permis de :

- sensibiliser le grand public sur la biologie des poissons, leur statut réglementaire (des espèces en danger, en voie d'extinction, invasives, etc.), leurs déterminations,
- disposer d'un outil utile à destination des gestionnaires, dont la FDAAPPMA 33 et les AAPPMA girondines, pour adapter leurs choix d'aménagement du territoire, de gestion piscicole.



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Depuis 2007, les données d'inventaires piscicoles de la FDAAPPMA 33 sont bancarisées annuellement au sein d'une base (plateforme technique en interne mise en place depuis 2014). Ces données ont donc été exploitables en l'état pour élaborer l'Atlas. En revanche, concernant les données d'inventaires historiques (avant 2007), un travail de recherches bibliographiques et de synthèse a dû être mené en interne, pour que ces dernières soient bancarisées dans la base de données. Dans ce cadre, un travail en partenariat avec le pôle informatique de la FDAAPPMA 33 a été spécifiquement mené.

SOLUTIONS APPORTÉES

La réalisation de l'atlas a nécessité :

- l'utilisation de la base de données interne pour les données de 2007 à 2015, créée par le pôle informatique de la FDAAPPMA 33

en 2015. Cet outil a été conçu en lien avec le logiciel cartographique Qgis, dont ont été extraites toutes les cartographies de l'Atlas,

- des données de pêche brutes pour les inventaires réalisés avant 2007 (papier et Excel), disponibles au sein du bureau « Unité Gestion Piscicole ». Ces données ont été bancarisées dans la base de données interne afin d'être exploitées dans le cadre de l'Atlas.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Pour 2018, une sortie « papier » de l'atlas est prévue pour pouvoir le distribuer à tous nos partenaires scientifiques, institutionnels, financeurs et aux gestionnaires locaux (syndicat de bassin versant, AAPPMA, etc.). Cette diffusion papier permettrait notamment que l'atlas soit plus facilement utilisé comme outil d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement et de gestion des milieux et des ressources piscicoles, que ce soit à l'échelle locale et départementale.

TÉMOIGNAGE

La clef de la réussite débute par l'utilisation de protocoles standardisés permettant des comparaisons spatio-temporelles, et de bancariser l'ensemble des données dans une base.